



Communiqué

Mise à disposition des documents de l'Assemblée Générale des Actionnaires de TF1

L'Assemblée Générale de TF1 se tiendra le 17 avril 2009 à 9h30, 32, avenue Hoche - 75008 Paris.

Un avis de convocation, comprenant notamment la présentation des résolutions soumises au vote des actionnaires et un exposé sommaire de l'activité 2008 et des résultats, a été adressé dans les délais légaux aux actionnaires détenant des actions sous la forme nominative. Cet avis est également disponible sur le site Internet de la société (www.tf1finance.fr).

Tout actionnaire peut demander l'envoi du rapport de gestion 2008, du document de référence déposé à l'AMF, des comptes et plus généralement de l'ensemble des documents et renseignements prévus par les articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce.

Il est possible de prendre connaissance des documents de l'Assemblée Générale en les consultant au siège social de TF1 :

TF1 – Direction des Affaires Juridiques
1, quai du Point du jour
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
01 41 41 25 43

Contacts :

Département des Relations Investisseurs - 01 41 41 27 32 / e-mail: comfi@tf1.fr
Direction des Affaires Juridiques - 01 41 41 25 43